

Stage « Terrain d'Aventure »



Dates: 3 journées d'activités réparties entre les 7 et 8 novembre et entre les 14 ou 15 novembre 2020.

Groupe : de 3 à 5 personnes maximum

Prix : 186€/pers pour 3 participants, 140€/pers pour 4 participants, 112€/pers pour 5 participants.

Ce prix comprend : uniquement les frais pédagogiques.

Date limite d'inscription : le 31 octobre 2020 auprès de Jeff (cf mail en bas de page)

Arrhes : 50€ par chèque, à verser au nom du Corsica Roc. (à laisser à la salle : dans une enveloppe dans la boîte aux lettres blanche située dans la salle)

Ces 3 journées seront l'occasion de vous initier (ou perfectionner) à l'escalade en terrain d'aventure, aux principes élémentaires de protection, de recherche d'itinéraire, à la confection de relais, l'escalade artificielle, à une gestuelle parfois différente...

Une condition physique correcte, une pratique régulière de l'escalade en extérieur ainsi qu'un niveau 6a à vue minimum sont les pré-requis.

Rendez vous le samedi matin à 8h30 devant la salle d'escalade d'Ajaccio pour prendre la direction de la falaise de St Antoine, où nous passerons les 2 premiers jours.

Au programme : principes de bases, présentation du matériel, escalade artificielle pour le 1^{er} jour. Mise en pratique, gestion du matériel, confection de relais, gestuelle pour le 2^{ème} jour.

Une des deux journées du week-end suivant nous effectuerons une grande voie (à déterminer selon le niveau moyen des participants et la météo) : gestion des relais, de la corde, du matériel, le tout en progression sur plusieurs longueurs.

Lors de cette dernière journée nous effectuerons un covoiturage jusqu'au lieu de pratique.

Matériel personnel nécessaire : chaussons, baudrier, assureur, mousquetons, sangles, casque.

Matériel mis à disposition : cordes, dégaines, sangles, coinces, friends...

Encadrement par un Guide de Haute-Montagne.

Les frais pédagogiques réels (déjà allégés par rapport à un prix public) sont en partie pris en charge par la Corsica Roc. L'adhésion à l'association ainsi que la licence et l'assurance du Club Alpin (FFME) obligatoire.

Pour plus d'informations:

06 73 48 77 32

jf.andreucci@gmail.com